

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice    11  
   présents        7  
   votants        9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL et Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Pôle Enfance : création d'un emploi d'Infirmière pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an**

Il est exposé au Conseil Municipal que pour permettre le bon fonctionnement du Pôle Enfance et faire face à un besoin occasionnel, il convient de recruter un(e) Infirmier(ère) afin de pouvoir renforcer l'équipe pluridisciplinaire et assurer les fonctions de Directeur(trice) Adjoint(e).

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Crée un emploi d'Infirmier(ère) à temps complet pour une période d'un an dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, à compter du 16 mai 2023, afin de recruter un personnel diplômé au Pôle Enfance pour assurer les fonctions de Directeur(trice) Adjoint(e).
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions et la signature du contrat à intervenir.
- Dit que les crédits sont inscrits à l'article 6413 du budget communal.

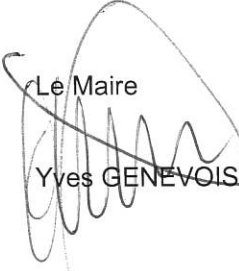
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire  
  
Yves GENEVOIS

